**Groupe Ethique et Déontologie**

**Plate-forme de Concertation en Santé Mentale de la Province de Luxembourg**

**Réseaux de soins en Santé Mentale et Assuétudes de la Province de Luxembourg**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l’évolution des soins de santé mentale, les réseaux luxembourgeois se sont dotés d’un groupe de travail spécifique « Ethique et déontologie ». Ce groupe réunit des partenaires des réseaux suivants : Matilda, ProxiRéLux, CLA ainsi que la Plateforme de Concertation en Santé Mentale.

Il s’est donné différentes missions, dont celle d’assurer un rôle de veille pour maintenir un souci éthique dans les pratiques, tant vis-à-vis des usagers, qu’entre professionnels.

Toute personne concernée par une question éthique peut contacter ou intégrer (je ne sais plus dans quel sens nous avions mis le mot « joindre ») ce groupe, soit via l’adresse mail suivante : [ethique@plateformepsylux.be](mailto:ethique@plateformepsylux.be), soit via un membre du groupe (voir liste des membres annexe).

Pour rappel, le groupe a élaboré une charte éthique, qui met en avant des principes, dont certains sont spécifiques au fonctionnement des différents réseaux (point D de la charte). Celle-ci est accessible sur le site de la PFCSM.

[http://www.plateformepsylux.be/wp-content/uploads/2017/12/Charte-%C3%A9thique.pdf](http://www.plateformepsylux.be/wp-content/uploads/2017/12/Charte-%25C3%25A9thique.pdf)

Le groupe souhaite rappeler que la vision éthique importe tant au niveau des relations entre soignants ou entre services, que dans la relation soignant/soigné. En effet, les valeurs que nous défendons s’attachent à promouvoir l’humanisme, le respect des personnes, usagers, proches ou professionnels, le bien-être (incluant le bien-être au travail), la bienveillance, la sécurité, la confiance, le dialogue, et l’autonomie.

Le groupe insiste sur le fait que ces valeurs doivent sous-tendre les décisions et les actions des Réseaux. La bientraitance doit être au cœur du fonctionnement de chacun des partenaires.

Cela passe par l’étape d’une adhésion explicite des comités de Réseau et des conseils d’administration à la charte éthique.

Nous profitons de ce courrier pour rappeler que le groupe peut être interpellé par toute personne concernée par une question éthique et qu’il est susceptible de remettre des avis non contraignants. De plus amples informations concernant le groupe sont disponibles dans le dépliant ci joint.

Suggestion : « En vous remerciant d’avance de bien vouloir transmettre ce courrier à vos collaborateurs ainsi qu’à toutes personnes intéressés, nous vous prions de croire, en l’expression de notre considération distinguée. »

Pour le groupe « Ethique et Déontologie » des réseaux

Marie-Francoise **Meurisse** et Marie-Jeanne **KABONGO**

Garantes de fonction

ANNEXES :

* Liste des contacts de référence pour le groupe
* Charte
* Folder